

**MAIRIE DE DOGNEVILLE**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 JUILLET 2020**

**A HUIS CLOS**  
(Pour raison sanitaire)

**ORDRE DU JOUR**

- **Elections des délégués du conseil municipal et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2020**
- **Emploi d'un agent technique saisonnier**
- **Informations diverses**

**Présents : Tous les Conseillers en exercice, sauf :**

**Absents excusés :**

M. METZ Frédéric qui donne pouvoir à Mme FALIGUERHO Anna  
M. BOURGEOIS Christophe qui donne pouvoir à M. MATHIEU André  
Mme THIRIET Laurence qui donne pouvoir à M. LE NEURES Christophe  
Mme ARROUET Estelle qui donne pouvoir à Mme CLAUDE PITET Mireille  
Mme FERRY Fabienne qui donne pouvoir à M. DOUTRES Bernard  
Mme FORTERRE Laurence qui donne pouvoir à Mme WEIGEL Martine  
M. COLIN André qui donne pouvoir à Mme WEIGEL Martine

Madame le Maire rappelle le compte rendu du dernier conseil et demande des éventuelles remarques à ce sujet :

Mme WEIGEL :

Les explications dans le compte rendu doivent être plus précises et les réponses plus explicites :

-> par exemple : dans un esprit de transparence, l'abstention lors du vote des budgets primitifs avec les explications.

Mme WEIGEL :

Le compte rendu doit-il être le reflet strict de la séance ?

Réponse de M. DOUTRES à Mme WEIGEL : Merci de bien vouloir nous établir la liste des points à faire apparaître.

**Secrétaire de Séance : Monsieur LE NEURES Christophe**

- **1- ELECTIONS DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES SUPPLEANTS (en vue de l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2020)**

Madame le Maire informe des futures élections sénatoriales qui auront lieu le 27 septembre 2020 et fait part de la liste des délégués (titulaires et suppléants). Propose un vote à main levée qui est approuvé par l'ensemble des conseillers.

**Ont été élus :**

Titulaires : Mme CLAUDE PITET Mireille – M. DOUTRES Bernard – Mme FORTERRE Laurence  
Suppléants : M. METZ Frédéric – Mme WEIGEL Martine – M. MATHIEU André

Vote par : 15 pour

- **- INFORMATIONS DIVERSES**

Madame le Maire informe :

- Que le vote pour désigner les représentants du Syndicat intercommunal Scolaire Secteur d'Epinal (SISSE) a eu lieu lors du conseil municipal en date du 01 juillet dernier et que l'information a été oubliée lors de la transcription du compte rendu. .

Ont été élues -> Titulaire : Mme FALIGUERHO Anna

-> Suppléant : Mme THIRIET Laurence

**Vote par : 15 voix Pour**

- Du départ en retraite de Monsieur Marc JACQUOT début septembre et Il est important de recruter un remplaçant. Afin de pallier à ce départ, il est judicieux de recruter un agent saisonnier pour 2 mois, avec une possibilité de suite à envisager. Des candidatures ont été reçues. De ce fait une création d'un emploi saisonnier non permanent occupé par un agent contractuel est souhaitable à compter du 15 juillet.

**Le conseil accepte à l'unanimité**

- Que le reversement d'une partie de l'excédent du service assainissement à la CAE n'a pas fait l'objet d'un mandat en 2019 au compte 1068. Pour régulariser cette formalité, il convient donc d'inscrire par décision modificative les crédits en dépense d'investissement du compte 1068 et d'émettre le mandat pour un montant de 39 336.92 €.

**Le conseil accepte à l'unanimité**

Madame WEIGEL Martine demande quand aura lieu la fin du fleurissement sur le CD12.

Réponse de M. DOUTRES Bernard : Suite à la crise sanitaire Covid 19, les travaux de fleurissement reprendront en octobre 2020.

M. DOUTRES Bernard informe de la fin des travaux est prévue pour la fin du mois de juillet (dépose des Appuis (candélabres) -pose de panneaux à l'entrée du village, pose d'enrobé sur les trottoirs etc...).

Prévision d'alerter les autorisés pour des contrôles de vitesse.

M. BECHERT Jean-Marie demande si le stop situé au chemin des Saules sera réinstallé.

Réponse de M. DOUTRES Bernard : Oui c'est en cours.

Suite à la demande de Mme WEIGEL, la dépose de structures en bois servant à délimiter les espaces de jeux sur la Place Moro est en cours.

Madame WEIGEL demande des informations sur les horaires d'ouverture de la mairie en juillet et août paru dans le journal local.

Réponse de Madame le Maire : les informations données par le secrétariat au correspondant local pour la parution n'ont pas été retranscrites correctement.

Une nouvelle parution aura lieu dans le journal les jours à venir.

Madame WEIGEL remercie le conseil d'avoir accepté Mme FORTERRE Laurence et elle-même comme déléguées au vote des grands électeurs : les Sénatoriales le 27 septembre 2020.

Madame le Maire remercie l'Assemblée délibérante.

**La séance est levée à 10h36**

---

**Vu par Nous, Mireille CLAUDE PITET, Maire de la Commune de DOGNEVILLE, pour être affiché le 13 Juillet 2020 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article de la loi du 5 août 1884.**

**A DOGNEVILLE, le 13 Juillet 2020,  
Le Maire,  
Mireille CLAUDE PITET**